

Élections professionnelles :

Cette semaine je crée mon mot de passe !

Je tape dans google



education.gouv.fr/electionspro2018



Élections professionnelles 2018

Du jeudi 29 novembre au jeudi 6 décembre

PARTAGER CET ARTICLE



1,2 millions de personnes relevant principalement du ministère de l'Éducation nationale sont appelés à voter par Internet du 29 novembre au 6 décembre 2018. Ils désigneront, pour un mandat d'une durée de quatre ans, leurs représentants aux comités techniques, aux commissions administratives paritaires, aux commissions consultatives paritaires ainsi qu'au comité consultatif ministériel des maîtres de l'enseignement privé sous contrat et aux commissions consultatives mixtes académiques, interdépartementales et départementales.

Qui vote ?

Les scrutins et les modalités de vote qui vous concernent

Le vote par internet en 5 étapes

Aide et assistance aux électeurs

Les instances de dialogue social

L'organisation des élections professionnelles

Vote par internet : mon espace électeur

- Créer mon mot de passe électeur
- Consulter mes scrutins

Je me connecte à mon espace électeur

► Je me connecte à mon espace électeur

Je clique ici

Je note mon adresse mail académique : xxxxxxxxxxxx@[ac-toulouse.fr](mailto:xxxxxxx@ac-toulouse.fr)

Un mail est alors envoyé à mon adresse académique. Je clique sur le lien et je crée mon mot de passe pour mon espace électeur.

A partir de là je peux accéder quand je veux à l'espace électeur pour lire les professions de foi des candidats.

Petite astuce : je note mon mot de passe sur un papier, je le place à côté de mon identifiant (carte à gratter) et je prends les deux en photo avec mon téléphone portable pour pouvoir les retrouver facilement le jour du vote.